

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	24	29

N° 131/2019

OBJET : Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental pour la construction de la déchetterie de Cintegabelle / Validation du montant définitif de l'opération

L'an deux mille dix-neuf et le 09 juillet à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 juin 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE, faute d'obtention du quorum, le conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué le 03 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal du Vernet, sous la Présidence de Monsieur Serge DEMANGE.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Michel COURTIADÉ, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE ;

ABSENTS AVEC PROCURATION : Céline GABRIEL à Nadia ESTANG, Hélène JOACHIM à Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS à René AZEMA, Serge BAURENS à Serge DEMANGE, Sabine PARACHE à Michel COURTIADÉ ;

ABSENTS : Monsieur Jean DELCASSE ;

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK et Messieurs Pascal TATIBOUET, Patrick CASTRO, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Jean CHENIN, Patrick LACAMPAGNE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Serge DEJEAN, René MARCHAND, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président rappelle l'opération de reconstruction de la déchetterie de Cintegabelle et indique que le Conseil Départemental demande une nouvelle délibération qui entérine le coût total de l'opération ainsi que le plan de financement et les soutiens financiers obtenus.

Il précise que le 05 février 2019, une délibération a été prise concernant l'attribution des marchés liés aux travaux de reconstruction et de mise aux normes de la déchetterie de Cintegabelle pour un montant de 820 563,49 € HT.

En raison de sujétions techniques imprévues relatives à des préconisations de reprise nécessaires au niveau des fonds de forme et fondations des ouvrages, un avenant de 53 484.83 € HT vient augmenter le montant des travaux du lot 1 – terrassement – VRD – génie civil.

Au montant des travaux s'ajoute la barrière permettant le contrôle d'accès d'un montant de 22 192.56 € HT et le compacteur d'un montant de 91 200.00 € HT.

Le coût total s'élève donc à 987 440.88 € HT.



Le plan de financement s'élabore de la façon suivante :

Coût total TTC :	1 184 929.06 €
Aide de l'ADEME :	45 000.00 €
Etat (DETR) :	300 000.00 €
Aide du Département :	150 000.00 €
Aide Département barrière :	4 438.51 €
FCTVA :	194 375.76 €
Reste à charge :	491 114.79 €

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

VALIDE le coût total définitif de l'opération de reconstruction de la déchetterie de Cintegabelle tel que présenté ci-dessus ;

APPROUVE le plan de financement de l'opération correspondant tel que présenté ci-dessus ;

CHARGE Monsieur le Président de compléter la demande d'aide financière pour cette opération auprès du Conseil Départemental ;

AUTORISE Monsieur le Président à communiquer toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce dossier.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Municipal du Vernet, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS